

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 43 (2006)  
**Heft:** 1700

**Artikel:** Sécurité : surveillance à géométrie variable  
**Autor:** Guyaz, Jacques  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1009120>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Surveillance à géométrie variable

**Les caméras pour pister les élèves dans les préaux tournent dans l'indifférence. Les muselières ont en revanche échauffé les esprits et déclenché la réaction des lobbies canins.**

La municipalité de Lutry dans le canton de Vaud installe des caméras de vidéosurveillance dans un collège. Le but initial de l'opération est de dissuader le vandalisme lorsque l'établissement est fermé. Il se trouve que les caméras fonctionnent 24 heures sur 24, à la satisfaction, semble-t-il, de la majorité des parents sans que personne ne s'émeuve particulièrement parmi les défenseurs des droits de l'homme. Le Conseil d'Etat genevois impose le port de la muselière aux chiens dans tous les parcs publics, mesure qui suscite aussitôt un tollé chez le lobby des canidés, dans la presse et provoque d'innombrables débats. Pendant ce temps, le canton de Vaud met en consultation une

nouvelle loi sur la protection des données avec un chapitre consacré à la vidéosurveillance.

La loi vaudoise est bien sûr très raisonnable. La conservation des données ne peut dépasser 24 heures. La vidéosurveillance devra respecter le principe de proportionnalité et n'être utilisé que s'il apparaît que c'est le moyen le plus adéquat. Les images ne pourront servir que pour l'objectif prévu explicitement. Un préposé cantonal à la protection des données devra valider chaque demande et s'assurer de son bon usage. Un projet donc très encadré, qui ne déchaîne pas les passions.

La muselière réelle des chiens suscite une éruption émotionnelle sans aucune commune mesure avec cette muselière vir-

tuelle que sont les caméras de surveillance. Tout se passe comme si les êtres humains avaient intégré cette idée de la surveillance de l'espace public. Traumatisme post 11 septembre face à la montée des terrorismes? Vague et informulé sentiment d'insécurité? Nul ne le sait vraiment. Mais tout se passe comme si cette liberté dont on admet qu'elle doit être encadrée, surveillée, un peu limitée finalement pour le bien supposé de tous, doit rester absolue et totale en ce qui concerne les chiens et autres compagnons à quatre pattes.

Dans un autrefois pas si lointain, la voiture était présentée comme un synonyme de la liberté. Plus personne n'oserait soutenir une idée pareille au-

jourd'hui et les automobilistes ont admis peu à peu que des restrictions devaient être appliquées pour le bien de tous. Tout se passe comme si ce désir de liberté se reportait sur les compagnons à quatre pattes. Ils sont en laisse la plupart du temps, leurs cacacs sont ramassés dans des sacs en plastique, leurs aires de jeux sont balisées, mais ils restent néanmoins l'obscur fantôme d'on ne sait quelle sauvagerie, fascination lointaine du loup qui court dans les montagnes. Alors toute atteinte à ce dernier espace fantasmagorique de liberté est vécue par certains comme un traumatisme. La surveillance par les caméras pour mes semblables, oui, mais la muselière pour mon chien, surtout pas. *js*

## Archives sociales de Zurich

### Un centenaire bien portant

Fondé par une association constituée le 26 juin 1906, ce centre de documentation bénéficie d'une bibliothèque et d'archives imposantes à la disposition des chercheurs et des curieux à Zurich. L'initiateur, le pasteur Paul Pflüger (1865-1947), est né au Brésil dans une mission piétiste. C'était un ecclésiastique contesté car il fut un des premiers à lutter pour un socialisme d'inspiration grutléenne. Sa biographie politique est résumée dans la publication *L'Assemblée fédérale suisse 1848-1920*. Il a été conseiller national de 1911 à 1917, élu au scrutin majoritaire. Ses impulsions pour créer les archives n'avaient pas de couleur partisane.

Par un hasard alphabétique, sa biographie précède celle de Fritz Platten (1883-1942) qui a passé au communisme en 1921 et qui a émigré

en URSS où il a fini comme victime du stalinisme. Son jeune fils, Fritz N. Platten, laissé en Suisse, a collaboré aux Archives sociales. Il a rédigé avec le directeur Miroslav Tucek une brochure intitulée *Das Schweizerische Sozialarchiv* (1971). On y trouve la reproduction d'une fiche attestant que Lénine a encore fréquenté la bibliothèque en 1917, peu avant son départ de Suisse pour prendre le pouvoir.

Une brochure de Jacqueline Häusler, bien illustrée, a paru pour le centenaire. Intitulée *100 Jahre soziales Wissen* (100 ans de connaissance sociale), elle n'existe qu'en allemand.

Avec des moyens propres modestes et grâce à des subventions de la Confédération, du canton et de la ville de Zurich ainsi que des dons, les Archives contribuent de manière importan-

te à la conservation du savoir social en Suisse et ailleurs. C'est le Contrôle des finances du canton de Zurich qui révisé les comptes. Le comité de l'association, présidé par l'historien Jakob Tanner, comprend trois représentants de la Suisse romande dont les professeurs René Lévy (Lausanne) et Laurent Tissot (Neuchâtel). Un conseil scientifique de cinq membres assiste la directrice. Une journée «portes ouvertes» aura lieu le samedi 16 septembre au siège des Archives (informations: [www.sozialarchiv.ch](http://www.sozialarchiv.ch)).

A côté des archives sociales locales, dont certaines existent en Suisse romande, il est essentiel de fréquenter l'institution zurichoise. Ajoutons qu'elle inaugurera prochainement une annexe consacrée au grand syndicat UNIA. *cfp*